Association vaudoise pour les Droits de la Femme No 69 Avril 2016

ADF-vaud

GAZETTE

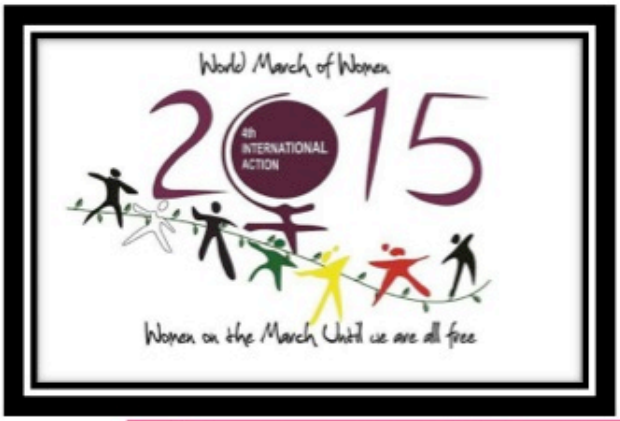

AHV AVS AI IV

rosa canina

La bibliothèque de l'ADF a acheté ou reçu de nouveaux livres :

Barrows Annie : Le secret de la manufacture de chaussettes inusables, NiL 2015
Bracey Chloé et Sadiku Flutura : Publisexisme, travail de maturité
Brasseur Diane : Je ne veux pas d'une passion, Allary Editions 2015
Burton Jessie : Miniaturiste, Gallimard 2015
Cossy Valérie : Alice Rivaz, devenir romancière, Ed. Suzanne Hurter et Association Mémoires de femmes 2015
Deuxard Jane et Deloupy : Love story à l'iranienne, Delcourt Mirages 2015
Enders Giulia : Le charme discret de l'intestin, Actes Sud 2015
Guelfenbein Carla : Ma femme de ta vie, Actes Sud 2007
Hauser-Mottier Aude : La musique de la douleur, Mercure de France 2015
Jaggi Raymonde : Histoire des paysannes vaudoises 1931-1981
Khoury Ghata Vénus : Où vont les arbres, Mercure de France 2011
Paschoud Sophie : Egalité salariale : Centre patronal vaudois 2015
Tanner Jeannette : Mes yeux n'étaient pas assez grands pour voir Ed d'en Bas 2015
Urech Marie-Jeanne : L'ordonnance respectueuse du vide, L'Aire 2015
Heures d'ouverture de rosa canina : mardi et jeudi, de 14h à 17h ou sur rendez-vous.
rosacanina@citycable.ch ou 079 615 96 31

Sommaire

3 Editorial *Martine Gagnebin*

Politique

4 La CFQF *Martine Gagnebin*
5 Egalité salariale : les femmes attendront 2133 *Martine Gagnebin*
6 Politiciennes.ch *Martine Gagnebin*
8 Elections communales, premier tour *Simone Chapuis*
10 Parlons AVS et 2ème pilier *Clémence Capt*

Société

3 La marche mondiale des femmes est en deuil *Annemarie Nicod*
9 La vitalité de Gabrielle *Martine Gagnebin*
10 Droits humains ; une BD *Simone Chapuis*
11 Femmes à la tête des entreprises : la Suisse est largement distancée

Divers

2 rosa canina
5 Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur *Nadine Mabille*
6 Joëlle Stagoll *Nadine Mabille*
12 Agenda
12 Appel à nos membres
13 Brèves
15 Halte aux lâchers de ballons *Viviane Schusselé*
15 Les pubs que vous ne verrez plus jamais *Viviane Schusselé*
16 Cinéma *Clémence Capt*

Date à retenir absolument !

L'assemblée générale de l'ADF-Vaud aura lieu
Le vendredi 22 avril
à 18h à la Maison de la femme

Editorial *par Martine Gagnebin, présidente ADF-Vaud*

La force des réseaux

Une fois de plus, l'année de l'ADF commence sur les chapeaux de roues. Et c'est très bien ainsi. Les élections communales bien sûr (voir les articles de cette Gazette), mais aussi les assemblées générales des unes et des autres, et encore les manifestations du 8 mars, et la situation des femmes qui ne s'améliore pas … Que tout cela est passionnant, même si c'est « mangeur de temps » et sujet à réflexions multiples.

Je viens de lire une courte biographie de Marie Heim-Vögtlin (*in* Bulletin des médecins suisses), première Suissesse a être acceptée dans une faculté de médecine, puis à ouvrir un cabinet : ce sera la gynécologie. Si je vous parle d'elle c'est qu'il y est relevé d'une part les nombreux obstacles rencontrés et surmontés, mais d'autre part sa capacité à créer des réseaux. Des réseaux qui servent à des échanges d'idées entre semblables. Des réseaux qui permettent de s'attaquer à des grands projets. Et quand je lis « réseaux », je pense immédiatement à ce que nous avons mis en place pour les politiciennes de notre canton. Les très nombreux témoignages et remerciements que nous recevons sont une preuve que nous avons vu juste et que, même si le droit d'éligibilité est acquis depuis bientôt 60 ans, il est encore nécessaire de nous unir et de nous soutenir.

Bonne lecture à chacune et chacun !

La Marche Mondiale des Femmes est en deuil

par Annemarie Nicod

Sêve Demir, Pakise Nayir et Fatma Uyar ont participé, ainsi que des milliers d'autres femmes provenant des deux côtés de la frontière qui sépare la Turquie et la Syrie, au lancement de la quatrième Marche Mondiale des Femmes. C'est avec stupeur que nous avons appris le 17 janvier 2016 la nouvelle de leur assassinat le 4 janvier 2016 à Silopi en Anatolie.

Les lignes qui suivent se réfèrent au message que nous avons reçu du secrétariat international de la MMF.

Voici en quelques mots le contexte de la situation :
Dans le cadre de la quatrième Marche des Femmes, dès le 6 mars 2015, un forum de débats et plusieurs manifestations sociales et culturelles avaient eu lieu à Nusaybin, ville frontière, pour soutenir la lutte des femmes kurdes pour leur autonomie et pour plus de droits dans leurs territoires. De nombreuses femmes avaient partagé leurs expériences.

Après l'échec des négociations de paix entre le gouvernement turc et les communautés kurdes, un couvre-feu a été imposé aux villes de la région dès juillet 2015. Ce couvre-feu a été accompagné par des coupures d'eau, d'électricité et de voies de communication. Des francs-tireurs visent quiconque ose sortir de sa maison.

Sara Kaya, la syndique de Nusaybin qui avait reçu les membres de la quatrième action internationale de la MMF a été emprisonnée.

Pakise Nayir, Fatma Uyar et Sêve Demir, qui avaient assuré le départ de la Marche les 6 et 7 mars 2015, ont été tuées par les forces de sécurité du gouvernement turc.

Des membres du réseau de la Marche Mondiale des Femmes ont manifesté le 21 janvier 2016 devant plusieurs ambassades turques de la planète et ont envoyé des lettres à Ankara. Elles revendiquent la fin de l'impunité des responsables d'assassinats d'activistes politiques, des défenseurs des droits humains et des journalistes, la fin du couvre-feu dans les villes kurdes, le retrait immédiat des forces militaires et paramilitaires de ces villes, la déclaration immédiate d'un cessez-le-feu et la reprise des négociations de paix, l'arrêt des abus, des insultes et des mauvais traitements des personnes et particulièrement des femmes.

L'Association pour les Droits de la Femme partage le deuil des membres de la MMF.

La CFQF *par Martine Gagnebin*

Késako ? vont sans doute se demander plusieurs lectrices et lecteurs de cette Gazette. Et pourtant cela fait 40 ans qu'elle existe. Elle fêtait en novembre dernier cet anniversaire à Berne, avec toute une brochette de personnalités.

La Commission fédérale pour les questions féminines, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a été instituée par le Conseil fédéral en 1976 (soit 5 ans après l'obtention du suffrage féminin), sous la pression de nombreuses organisations féminines. Premier organe national dans son domaine, elle est longtemps restée seule en son genre. Elle est la plateforme nationale et internationale d'information sur l'avancement de l'égalité. Elle veille en permanence à ce que les sujets brûlants, comme par exemple le congé parental, restent dans le débat public. Ses études, analyses et recommandations donnent des impulsions à la politique de l'égalité de la Confédération et des cantons.

Nombreux sont les acquis – nouveaux sont les défis

Lors de la commémoration de ces 40 ans d'existence, plusieurs personnalités étaient présentes, issues des milieux politiques, des autorités et de la société civile. La présidente Etiennette Verrey et la chancelière de la Confédération, Corina Casanova, ont prononcé chacune un discours engagé (dans les quatre langues nationales !). Puis une table ronde réunissait des spécialistes de haut vol pour débattre des défis actuels, dont la question brûlante d'un congé parental, les conditions cadres restant actuellement insatisfaisantes.

La CFQF

La Commission étend son travail dans un large domaine.
Elle prend régulièrement position sur des projets de lois et des objets fédéraux ayant un impact sur l'égalité entre les sexes.

Elle publie une revue spécialisée : « Questions au féminin », consacrant chaque numéro à un thème particulier.
Elle publie également des études et émet des recommandations à l'intention des milieux politiques et économiques.
Elle émet régulièrement des communiqués de presse et diffuse des chiffres-clés sur le thème de l'égalité.

La CFQF est un organe primordial pour avancer, même à petits pas, vers toujours plus d'égalité. Nous lui souhaitons de nombreuses années encore !

Egalité salariale : les femmes attendront 2133 ! *par Martine Gagnebin*

Quand il faut trouver de l'argent pour financer l'AVS, les responsables des autorités et des entreprises avancent, la bouche en cœur, l'argument massue de l'égalité entre femmes et hommes. On propose donc de reculer l'âge de leur retraite de 64 à 65 ans. Petit rappel: il fut un temps où elles la prenaient à 62 ans... Mais quand il s'agit de leur donner un salaire égal pour un travail égal, les belles déclarations s'envolent.

Constatant que l'égalité des salaires, inscrite dans la Constitution fédérale depuis 1981, reste un vœu pieux (les femmes gagnent toujours 20% de moins que les hommes, chiffre qui s'accentue quand on monte dans la hiérarchie), Simonetta Sommaruga avait proposé, en 2009, un «dialogue sur les salaires» avec les entreprises volontaires… il y en eut 50 sur plus d'un million à répondre présentes!

Si des mesures ne sont pas prises dès maintenant, nous devrons attendre, selon les calculs du WEF (Forum économique mondial), jusqu'en 2133 ! Et cela fera 152 ans pour qu'un article de la Constitution devienne réalité ! Non, mais je rêve ?
(Source : Huguette Junod, Gauchebdo du 26.11.2015)

Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur livre de Harper Lee *commenté par Nadine Mabille*

Alabama USA, dans les années 1930, époque de la Grande Dépression. Une petite fille blanche, du nom de Scout, scrute la société raciste dans laquelle elle vit. Elle est drôle, insolente, mène sa vie d'enfant en totale liberté avec son frère Jem et ne comprend pas pourquoi il y a une telle séparation entre Noirs et Blancs. Les deux enfants, orphelins de mère, sont élevés d'une manière tout à fait anticonformiste par leur père Atticus, avocat intègre et d'une grande humanité. Scout raconte l'atmosphère délétère qui s'installe au moment où son père doit défendre un jeune Noir de vingt ans accusé d'avoir violé une Blanche, alors qu'il est innocent. Les deux enfants assistent au procès et comprennent que malgré sa plaidoirie magnifique leur père n'arrivera pas à sauver Tom Robinson. Ils partagent sa tristesse. Dans les jours suivant le procès, Scout et Jem tombent dans un piège qui leur est tendu, vengeance et représailles envers Atticus. Ils sont sauvés in extremis par un étrange voisin qu'ils s'amusaient à épier et qu'ils respecteront désormais. L'enfance a perdu de son innocence.

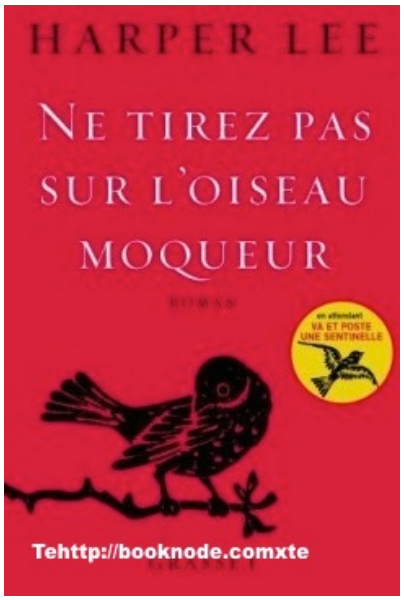

Ce livre « culte » est une dénonciation de l'Amérique de la ségrégation. Et, dans une certaine mesure, autobiographique. Son auteure, Harper Lee, qui vient de mourir, n'a plus écrit après le succès foudroyant de son livre publié en l960. Elle n'avait que trente-quatre ans.

Pour celles qui ne la connaissent pas, à lire absolument.
En 2016 une certaine ségrégation existe malheureusement toujours.

Joëlle Stagoll (1940-2016) *par Nadine Mabille*

Joëlle Stagoll, un prénom, un nom qui a surgi sur les couvertures de quatre livres des Editions de l'Hèbe : « Anka », « Rira aux larmes », « Par-dessus le toit », « Dans le dos du temps ». Un bloc fécond unissant ces romans aux titres aussi originaux que leur contenu. C'était en 2004, année où l'on a découvert cette écrivaine d'une grande sensibilité, d'une grande humanité, dont la voix ardente ne cessera plus de se faire entendre et dont la musique âpre et douce, mélancolique et joyeuse ne cessera de vibrer. Soutenue par ses éditeurs de l'Hèbe, des ouvrages ont paru à intervalles réguliers, interrogeant les aléas et les mystères de toute existence, les barrières entre les individus, l'amnésie, l'absence, l'exil, la différence. « L'étoile à mille branches », paru en 2011, suivait le parcours de deux adolescents, l'un handicapé, l'autre jeune immigrée qui choisissent de partir (mourir ?) ensemble. Mais dans l'univers de Joëlle Stagoll il y a surtout une constante : la tendresse, l'ouverture du cœur à autrui, la fraternité pour les exclus, l'espoir qui renaît toujours, l'amour qui sauve. Les murs des prisons intérieures et extérieures s'abaissent si quelqu'un nous tend les bras. Son avant-dernier livre « L'huître », paru en 2014, en témoigne. On s'attache à tous les personnages qui prennent vie sous sa plume. Ils rayonnent d'une force qui les pousse à braver leur destin pour en faire quelque chose de noble.

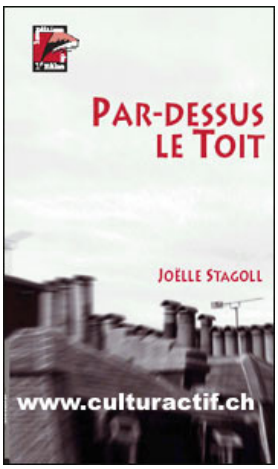

Et, bien sûr, il faut parler de Stag la slameuse, une autre facette très importante de cette riche personnalité. Stag qui slamait ses textes sur les places, dans le métro, sur la petite scène du Bourg. Dans des lieux multiples. On n'oubliera pas le rendez-vous d'un après-midi de l'année 2015 à la Maison de la Femme, dans le cadre de Contacts et culture : « Un jour au paradis quand je ne slamerai plus ça me manquera ».

Joëlle, tu as accompli une œuvre singulière, en toute liberté et discrétion, tu as dit tes mots de poètesse comme des chants de vie. Nous te laissons reposer en paix dans « Le bleu des bruyères ».

Politiciennes.ch *par Martine Gagnebin*

Le réseau et l'action « Objectif 10 » dont nous vous parlions dans notre dernière Gazette connaît une suite encourageante. Enthousiasmées par cette initiative, de nombreuses femmes ayant brigué un siège au Conseil national en automne 2015 ou actives au sein du projet ont souhaité poursuivre l'aventure.

C'est avec dynamisme qu'elles ont fondé « Politiciennes.ch ». Puisque c'était un franc succès, pourquoi ne pas continuer ? Objections : « oui, mais c'est beaucoup plus compliqué… », « et puis, comment atteindre toutes les candidates ? Aux municipales, ça peut encore aller, même s'il n'existe pas une sorte de registre recensant toutes les femmes inscrites sur des listes. Mais pour les conseils communaux, ce sera impossible », « nous ne sommes pas assez nombreuses pour une telle entreprise, etc. etc. ». Mais tous ces arguments ont

été balayés par celles qui voulaient absolument une suite. Non seulement elles l'ont dit, mais elles se sont engagées : au lendemain des élections, nous étions près d'une vingtaine à la première séance ! On décide alors du nom, qui permet de poursuivre l'action, quel que soit le type d'élections.

Mais qu'est-ce que c'est ? Et comment ça marche ? Politiciennes.ch est un réseau qui vise à réunir toutes les femmes impliquées dans la vie politique vaudoise à quelque niveau que ce soit. Il accueille également toute personne intéressée par la question de l'égalité des chances en politique. Ce réseau a pour but principal de valoriser les femmes politiques et de faciliter les échanges. Le slogan est très parlant à ce sujet : LA PLACE DES VAUDOISES EST EN POLITIQUE ! Notons qu'une des grandes forces de ce mouvement est sa volonté de s'adresser à tous les partis.

Puisque c'est un réseau, un nouveau site Internet a été créé. Il donne des informations, mais il permet surtout aux candidates de se présenter : une photo et deux questions auxquelles il faut brièvement répondre. 134 femmes ont profité de cette occasion. Les portraits ont également été diffusés sur Facebook.

Le 7 février à 11h un grand brunch a réuni pas loin d'une centaine de candidates et sympathisantes à la Salle du 1er février 1959*. Présence d'Anne-Catherine Lyon et de conseillères nationales, de brèves allocutions, beaucoup d'échanges entre candidates, la possibilité pour elles de se présenter en quelques mots, un gâteau d'anniversaire pour les 45 ans (jour pour jour !) du suffrage au niveau national, un brunch abondant : une vraie journée de fête et un encouragement à poursuivre la campagne électorale.

Et la suite … Dans le courant du printemps, nous réunirons encore une fois toutes les candidates, élues ou non, et nous pourrons fêter ensemble cette solidarité féministe. Et Politiciennes.ch continuera à proposer des actions et engagements variés. (Mais sans doute à un rythme un peu moins frénétique que lors de ces six derniers mois !). Il nous faut encore mieux faire connaître ce réseau, notamment dans les petites communes, où les partis n'ont pas cours.
Terminons par un fait très réjouissant : si à l'origine de Politiciennes.ch on trouve l'ADF Vaud et le CLAFV – avec le soutien militant et financier du Bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes – beaucoup de femmes n'appartenant pas à ces deux associations sont maintenant très impliquées et s'engagent pour le succès de ce réseau.

* Cette salle se trouve dans les anciennes casernes de Lausanne, aujourd'hui bâtiment administratif de l'Etat de Vaud. Son nom rappelle la date de l'obtention du suffrage féminin dans le canton. Voir Gazette No 62, octobre 2012

Elections communales, premier tour *Le 29.02.2016, Simone Chapuis-Bischof*

Premier coup d'œil.

Le canton de Vaud comprend 310 communes dixit le site officiel, 309 dixit aujourd'hui 24H et moi je n'en ai trouvé que 304. Peu importe ! Disons que, sur plus de 300 communes, il y avait 1478 hommes et 455 femmes – selon les calculs de 24H – qui briguaient une place à la municipalité de leur commune.

306 femmes sont élues aujourd'hui 29 février (soit le 67% des candidates). Quelques communes n'ont pas transmis de résultats hier soir. Il faut attendre le second tour pour connaître les municipalités de presque toutes les 17 villes du canton et de plusieurs localités qui pratiquent la proportionnelle. Dans la plupart des petites communes, le second tour avait lieu hier dans l'après-midi et l'on a vu apparaître quelques nouvelles candidates.

Politiciennes.ch avaient reçu et publié sur son site 57 portraits de candidates à l'exécutif de leur commune, 12 d'entre elles sont élues.

Saluons la belle élection au premier tour,

Lausanne

Florence Germond ADF
Photo www.PS

Natacha Litzistorf
Photo www.rts

Nyon

Fabienne Freymond Cantone ADF Photo www. PS

Stéphanie Schmutz
Photo www.Nyon.ch

Bussigny

Claudine Wyssa
Photo www.Bussigny

Payerne

Christelle Luisier Brodard
Photo www.VD

Yverdon

Gloria Capt ADF
Photo www. VD

Valérie Jaggi
Photo www.Yverdon

Une semaine après.

Le nombre officiel de communes vaudoises, m'a-t-on fait remarquer en haut lieu, est 318 et non 310 comme je l'écrivais il y a une semaine.

Depuis j'ai essayé de savoir combien il y avait au total de sièges dans les municipalités de ces 318 communes : je n'ai pas obtenu ce chiffre mais on m'a envoyé un tableau indiquant le nombre de sièges à la municipalité pour chaque commune (3, 5, 7 ou 9). A moi de faire les additions, district par district. Je suis arrivée au total de 1607 sièges et j'ai trouvé 309 élues (ce qui ferait 19% des sièges occupés par des femmes). Le 2e tour améliorera cette proportion.

Il est extrêmement difficile de présenter des données chiffrées. Je ne prétends pas à l'exactitude, pas plus que les journalistes: j'ai trouvé avant les élections plusieurs candidates de communes qui n'existent plus : les fusions de communes ont embrouillé les cartes. Par ex. une élue à Mézières, une à Ferlens… ces communes ne sont plus dans la liste officielle, et Jorat-Mézières, la nouvelle commune a changé de district !

34 communes seront gérées uniquement par des hommes ; ce nombre peut encore augmenter après le second tour, si les candidates encore en ballottage ne sont pas élues. 7 communes ont 3 élues.

2ème tour

Au soir du 2ème tour des élections aux municipalités des 318 communes vaudoises, on peut dire que 21,8% des sièges seront occupés par des femmes.

Bilan de Politiciennes.ch

Le but des 2 associations (l'ADF et le CLAF) qui ont lancé ce réseau en décembre était de promouvoir les candidatures féminines, de les encourager et de créer une solidarité entre des femmes de tendances politiques différentes. Notre problème a été de nous faire connaître, malgré une conférence de presse bien suivie. Comment atteindre toutes les candidates, comment trouver leur adresse électronique ? Malgré de nombreux appels, nous n'avons qu'une petite proportion d'adresses. Le bouche à oreille n'a pas suffi à faire connaître notre réseau.

La vitalité de Gabrielle *par Martine Gagnebin*

Qui, parmi les lectrices et lecteurs de la Gazette, ne connaît pas Gabrielle Ethenoz-Damond ? Membre depuis très, très longtemps de l'ADF, elle fut élue au Conseil communal de Nyon il y a 56 ans. Et elle repart pour un tour !

Au départ, elle ne voulait plus se lancer pour une nouvelle législature. Mais sa physiothérapeute l'a « chambrée », comme elle le dit elle-même, et déclaré que ce serait bon pour elle. Gaby approche alors son parti, qui lui répond qu'ils et elles seraient honoré-e-s de pouvoir la porter sur les listes, et que ses 95 printemps ne sont nullement une raison de renoncer.

En quelques lignes, nous relevons ici son parcours de militante ; car elle est une convaincue, une femme « qui ose ». Dans les années 1930, elle voulait devenir comptable, mais les temps étaient durs et les études réservées aux garçons. A la Manufacture de poteries fines de Nyon – où elle a fait son apprentissage et travaille – les employé-e-s se syndiquent en 1944 sous la bannière de la FOBB (Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment). Notre battante s'engage, bien sûr et devient même la secrétaire de la section. Sa conscience sociale s'aiguise et dans les années 1950, elle s'engage pour le suffrage féminin en adhérant à l'ASF (Association pour le suffrage féminin, ancêtre de l'ADF). Elle dit : « j'ai appris pendant ces années-là qu'il ne faut pas se gêner d'affirmer et de revendiquer ses droits. On se faisait moquer et tourner en ridicule par certains hommes, traiter de bedoumes et de suffragettes, mais tant pis.»

Le suffrage féminin est acquis dans le canton de Vaud en 1959. Lors des élections communales de l'année suivante, Gabrielle Ethenoz-Damond est brillamment élue. En 1962, elle entre au Grand Conseil avec les 12 autres Vaudoises de cette grande première au nez et à la barbe de certains candidats masculins qui se sentent ainsi évincés.

Fière de son parcours, Gabrielle ? Même pas, car elle sourit en disant : « Moi je n'ai pas choisi grand-chose, c'étaient plutôt les autres qui me poussaient ». Mais nous, nous sommes fières/fiers de cet engagement, pour lequel nous disons haut et fort : « Bravo et merci ! » Et, Gabrielle a été élue.

Source. Patrick Chuard, 24 Heures 23.02.2016

Droits humains : une BD *par Simone Chapuis-Bischof*

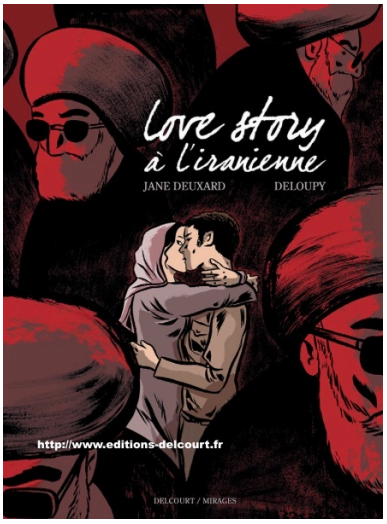

Enfant, je crois bien n'avoir jamais lu de BD, sauf les magnifiques livres satiriques de Rodolphe Töppfer, qui d'ailleurs – nous dit Wikipédia – est l'inventeur de la bande dessinée. Les adultes de notre entourage ne nous ont jamais offert de Bécassine, Spirou et autres journaux pour enfants avec des histoires dessinées ! Les « ***Tintin*** », ma sœur a commencé à se les acheter avec ses premiers salaires de photographe, et je les ai tous lus au chalet, comme adulte. Je ne suis donc pas d'une génération BD.

Aujourd'hui, je ne manque pas une BD engagée, pour peu qu'on me la signale : j'ai lu ***Jo*** et ***Pour toi Sandra*** de Derib, qui traitent de sujets tabous et actuels (le sida pour la première et la prévention de la prostitution pour la seconde). Nous les avons à la bibliothèque. (En 1997, un an seulement après la sortie de *Pour toi Sandra*, la bande-dessinée était déjà diffusée à plus de 140 000 exemplaires).

Il y a aussi les BD historiques que j'aime beaucoup : nous en avons deux excellentes sur l'histoire du suffrage féminin en Suisse. J'aime aussi les BD géographiques de Cosey et de Derib que je lis au chalet, pour me changer !

Voici une nouvelle BD engagée, ***Love story à l'iranienne***. J'admire la démarche de ce couple de journalistes qui se cache derrière le pseudonyme **d'Anne Deuxard** pour raconter la vie des jeunes Iraniens et Iraniennes d'aujourd'hui. Ils ont rencontré de nombreux jeunes qui leur ont raconté leur quotidien. Le livre se présente comme une série de reportages dans des lieux et des milieux différents : cette omniprésence des pouvoirs religieux et politique, de la police, de la tradition, des familles et la crainte constante qu'ont les gens de faire quelque chose d'interdit, l'obligation de se cacher. Les relations hommes/femmes sont compliquées par les diktats et les interdictions. A lire sans faute et à acheter comme cadeau !

C'est une façon comme une autre de se battre pour les droits humains.

Parlons AVS et 2ème pilier *par Clémence Capt*

Cette année, dans le cadre d'AVS+ et du plan Berset, nous parlerons beaucoup de nos assurances sociales.

Dans cette perspective, le syndicat UNIA a organisé au Locle une journée consacrée à ces sujets. Il y avait environ cent personnes.

Les organisateurs nous ont rappelé le rôle et l'importance de l'AVS, assurance éminemment solidaire. N'oublions pas que chaque franc gagné est taxé sur le revenu du plus modeste comme sur celui du milliardaire.

Pour assurer à chacun une rente acceptable, l'AVS est limitée vers le haut, environ 2350 CHF/mois pour une personne seule et de 3500 CHF/mois pour un couple. Pour une personne ayant cotisé 480 CHF/année pendant 42 ans, elle sera de 1175 CHF/mois environ, c'est peu, mais comparé au deuxième pilier, c'est beaucoup mieux, l'AVS est une assurance peu onéreuse.

La cotisation est prélevée sur l'entier du salaire, la part de l'employeur couplée avec celle de l'employé-e s'élève à 8,4%.

A savoir : beaucoup de salarié-e-s à temps partiel et d'indépendant-e-s n'ont que l'AVS pour vivre.

Dans le plan Berset, il est prévu de rendre le 2ème pilier obligatoire à partir d'un salaire de 15000 CHF/an. Actuellement, pour cotiser, le salaire doit atteindre 21150 CHF/an, la part couplée de l'employeur et de l'employé-e peut atteindre 18%. L'employeur n'a pas l'obligation de prélever la cotisation sur l'entier du salaire, mais peut déduire la somme citée plus haut. L'argent prélevé est capitalisé individuellement. La rente par année correspondra aux 6% du capital accumulé au cours de la vie active. Il n'y a pas de plancher ni de

plafond, petit capital : petite rente, gros capital : rente importante. Pour les salaires inférieurs à 4000 CHF/mois ou entre 48000 CHF/an à 52000 CHF/an, la rente est modeste voire ridicule si le salaire est amputé de 21150 CHF.

Contrairement à l'AVS, le 2ième pilier est onéreux et peu intéressant pour les petits revenus.
Exemple :
- Pour une personne gagnant 5800 CHF/an pendant 42 ans, le coût des cotisations à l'AVS, sera de 487.20 CHF/an; à 65 ans, elle aura droit à une rente minimum d'environ 1175 CHF/mois

-Pour une personne gagnant 22 150 CHF/an pendant 42 ans, le coût des cotisations du 2ième pilier comptabilisé dès 21150 CHF/an = 1000 CHF/an, sera de 180 CHF/an, elle touchera une rente de 53,45 CHF/mois en tenant compte des intérêts à 2,5% du capital accumulé en 42 ans. Heureusement, elle touchera l'AVS.

Ce petit exercice nous démontre que même si le revenu est minime, il faut encourager les gens à cotiser à l'AVS.

Cet automne, quand nous serons appelé-e-s à donner notre avis sur AVS+ et le plan Berset, pensons aux personnes qui ont de petits revenus !!!...

Femmes à la tête des entreprises: la Suisse est largement distancée *Source : actuelles.ch pour romandie.com*

A la veille de la Journée des droits des femmes du 8 mars, une étude montre que la Suisse est largement distancée en matière de représentation féminine dans les sphères dirigeantes des entreprises. Et pourtant, celles gérées par des femmes sont plus performantes.

Dans les 59 pays où plus de dix entreprises ont été examinées, seuls deux dépassent le cap des 25% de femmes dans les conseils d'administration: la Norvège (40%) et la Lettonie (25%). C'est ce que montre une étude co-mandatée par la société d'audit et de conseil EY*, publiée dimanche. EY parraine la Journée des femmes et s'engage en faveur de leur promotion au sein des entreprises.

Derrière les deux meilleures élèves suivent l'Italie (24%), la Finlande (23%), la Bulgarie, la Slovénie, la Suède (tous 22%) et le Kenya (21%). S'agissant des postes à la direction, le classement est emmené par la Bulgarie (37%), la Lettonie (36%), les Philippines, la Slovénie (les deux à 33%), la Roumanie (32%) et la Malaisie (29%).

La Suisse est un cancre

La Suisse, où 207 entreprises ont été analysées, fait carrément figure de cancre. Elle se classe 42e sur les 59 pays pour la proportion dans les conseils d'administration (9,1%), et même 56e pour la représentation au sein de la direction (8,3%). Sur les 207 entreprises, seules six ont une présidente du conseil d'administration et sept une directrice générale.

Dans la majorité des pays, la représentation féminine dans les instances dirigeantes reste encore nettement en dessous de la barre des 20%. Les poids lourds de l'économie mondiale - Etats-Unis, Chine, Japon, Allemagne et Grande-Bretagne - figurent clairement dans la seconde partie du classement. Le Japon est même dernier dans les deux catégories.

Meilleures performances

Et pourtant, les entreprises qui comptent le plus de femmes au sommet de leur hiérarchie sont plus performantes que les autres, démontre l'étude. L'examen de près de 22'000 entreprises cotées en Bourse

révèle que celles qui intègrent plus de 30% de femmes à la direction enregistrent un gain de 6% en termes de bénéfice net.

"Les entreprises qui recensent davantage de femmes aux postes dirigeants ont des avantages sur le marché", affirme Bruno Chiomento, le directeur d'EY Suisse, cité dans un communiqué. "Leurs collaborateurs sont plus engagés, leur culture d'entreprise devient plus ouverte et la capacité productive augmente".

EY*, *anciennement* ***Ernst & Young**, cabinet d'audit financier*

Appel à nos membres

Si vous avez des **suggestions d'articles** pour la Gazette, ou des remarques, n'hésitez pas à prendre la plume. Vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : adf-vaud@bluewin.ch

Notre agenda est régulièrement mis à jour sur notre site http//www.adf-vaud.ch
Si vous avez une adresse électronique, veuillez nous la communiquer; vous recevrez des infos plus souvent.
Nous sommes sur Facebook. « Droits de la femme - association vaudoise (ADF-vaud) »

Agenda

Avril

Jeudi 7 à 14h30 : **La prévention des maladies cardiovasculaires** par **Céline Paquin,** infirmière d'origine canadienne (dix ans de route à bord du camion de dépistage des Ligues de la Santé). (Org. Union des Femmes)
Jeudi 7, à 19h15 : **Eglantine café : Les différences salariales entre femmes et hommes sont-elles, oui ou non, des discriminations ?** Table ronde avec **Christoph Müller**, directeur général de l'institut de sondages M.I.S. Trend, **Sophie Paschoud**, secrétaire patronale du Centre patronal et **Melinda Tschanz**, secrétaire syndicale d'UNIA. Modération : **Magaly Hanselmann**, directrice du Bureau vaudois de l'égalité entre femmes et hommes. (Org. ADF Vaud)
Mercredi 20, à 14h30 : **La Tunisie, un pays révolutionné !** par **Rafik Ben Salah**, professeur et écrivain. (Org. FMM Contacts et Culture)
Vendredi 22, à 18h : **108ème Assemblée Générale de l'ADF-Vaud.** Après la partie statutaire : «Un théâtre qui questionne », présentation **d'Evelyne Knecht**, auteure et metteuse en scène. Agape conviviale à la fin de l'assemblée. (Org. ADF-Vaud)
Jeudi 28, à 18h : **120ème Assemblée Générale de l'Union des Femmes de Lausanne**. Présentation des rapports annuels de l'Union des Femmes et de la Fondation Madeleine Moret. Verre de l'amitié à la fin de l'assemblée. (Org. Union des Femmes)

Mai

Mercredi 18, à 17h : **Assemblée générale de l'AAFMM** (Association de Amis de la Fondation Madeleine Moret)
Jeudi 19, à 14h30 : **Marcher avec plaisir au quotidien**, présentation de **Jenny Leuba**, cheffe de projet pour la Romandie de *Mobilité piétonne Suisse*. Trucs et astuces. Atelier d'exercices « force et équilibre ». Prévention des chutes (Org. Union des Femmes)
Samedi 28, de 9h à 16h : **Assemblée des déléguées de l'ADF suisse** à Estavayer-le-Lac. Après la partie administrative : « Le congé parental » avec Rebecca Ruiz, conseillère nationale. (Org. ADF-Vaud)

Juin

Jeudi 23, à 14h30 : **Visite du MUDAC**, sous la conduite de **Gabrielle Chappuis**, médiatrice culturelle du Musée de design et d'arts appliqués. (Org. Union des Femmes)

Septembre

Jeudi 1er à 19h15 : **Eglantine café** dans lequel le **Bureau Information Femmes** parlera des **Situations difficiles que rencontrent les femmes**. Table ronde avec des membres du BIF, de la Permanence juridique de l'Union des Femmes et de Feminista. (Org. ADF-Vaud)
Samedi 3 et dimanche 4 : **40 ans de l'AFMR (Association de Familles Monoparentales et Recomposées)** (Org. AFMR)
Jeudi 8, à 14h30 : **Visite de la bibliothèque sonore de** Lausanne, sous la direction d'**Isabelle Albanese.** (Org. Union des Femmes)
Jeudi 29, de 17h à 21h : **La Fondation Madeleine Moret fête ses 40 ans** : visite de la maison de l'Eglantine, diaporama, concerts et agape conviviale.

Octobre

Jeudi 6, à 19h15 : **Eglantine café**
Jeudi 13, de 14h30 à 16h30 : **Promenade dans le jardin musical de Mozart, les grandes oeuvres sacrées de Wolfgang Amadeus Mozart** par **Olivier D. Barrelet** (conférence accompagnée de projections sur écran) : (Org. Union des Femmes)

Brèves

Peu de femmes

Dans les galeries vidéo de la RTS la Première, sur 95 vidéos de « L'invité de la rédaction » diffusées du 27 janvier 2015 au 5 février 2016 : 13 femmes, soit 13 % !

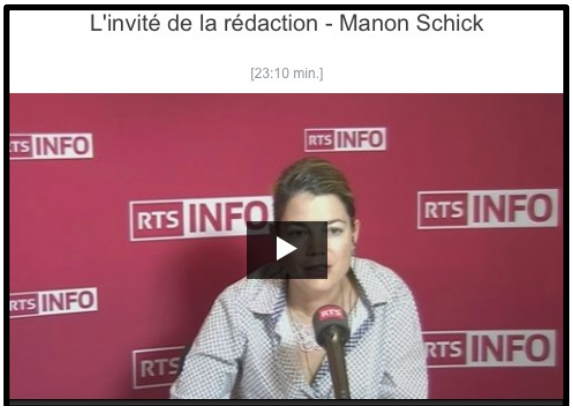

Une première historique

Depuis le début de cette année, nous avons, dans le canton de Vaud, « une » bâtonnière, en la personne de Me Antonella Cereghetti. Le Valais, Neuchâtel, Genève et le Jura ont déjà eu leur ambassadrice de la profession. Mais les femmes accèdent encore trop rarement à cette fonction. Pourquoi ? Parce que le/la bâtonnier/ère doit être à la tête d'une étude et que les avocates sont le plus souvent collaboratrices dans une étude. Parce qu' elles quittent souvent la profession pour se tourner vers la magistrature.

« Notre » bâtonnière est à l'origine de l'association Alba (avocates à la barre), créée le 8 mars 2001 et dont l'un des buts est de lutter contre les stéréotypes de genre dans la formation et l'exercice du métier d'avocat-e.
Madame la bâtonnière, nous sommes fières de vous !

Via Mulieris

Via Mulieris est une association valaisanne ayant pour but de permettre aux femmes valaisannes de se réapproprier leur histoire, afin de comprendre le rôle fondamental qu'elles ont joué dans le passé, qu'elles jouent actuellement et qu'elles joueront demain dans l'évolution de la société. Par des actions concrètes, elle encourage les recherches et les contributions menées sur les femmes et par des femmes dans le canton. Elle soutient également la diffusion de ces résultats par des articles, des publications, des conférences et des expositions.

Bilan très positif : après une année d'existence, Via Mulieris a doublé le nombre de ses membres (80 à fin 2015). Elle a présenté une exposition dans sept villes valaisannes, participé au colloque de la Société académique VS et contribué au bicentenaire par des articles de presse. En 2016 elle propose sa collaboration à la Société d'histoire pour le soutien à certaines études.*Source : RhôneFM, 02.02.2015*

Outre Atlantique : honneur aux femmes

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le Canada a lancé le 8 mars une pièce d'un dollar pour fêter le centième anniversaire du droit de vote des femmes et la banque centrale a lancé un concours pour faire figurer une femme célèbre sur un billet de banque.

Non, mais … !

Entendu au soir des élections communales dans un village vaudois. C'est le syndic, qui annonce les résultats. Sur cinq sièges à la Municipalités, quatre sont déjà attribués, à des hommes ; il y aura donc un deuxième tour. Ce syndic : « Il ne faudra pas que l'un de nous démissionne, les viennent-en-suite sont toutes des femmes. » Sans commentaire !

Bon anniversaire !

Nos « sœurs » de Bâle fêtent deux anniversaires importants : les 100 ans de l'ADF, section des 2 Bâle. Et les 50 ans du suffrage féminin. De nombreuses manifestations jalonnent cette année festive. On peut les suivre sur www.frauenrechtebeiderbasel.ch . Et on peut même se joindre à elles !

Et encore la publicité !

Thibaut Di Maria (France) a créé un site internet (sexisteoupas.com), qu'il appelle « de vigilance » : il déplore que l'on voie encore « des hommes courageux et forts, et des femmes sexy et princesses ». Le réalisateur de cette plateforme est issu lui-même du monde du marketing et son idée n'est pas de dénoncer telle ou telle publicité, ni d'attaquer qui que ce soit, mais de rendre attentif aux clichés.

Un exemple, cité par T. Di Maria : dans un spot de télévision pour la Skoda Superb Combi, un petit garçon habillé en cosmonaute vit le premier voyage dans la nouvelle voiture familiale comme un départ dans l'espace. A ses côtés, sa sœur le regarde en souriant: «Trop souvent les femmes sont dans un rôle passif. Les concepteurs de cette publicité auraient pu habiller les deux enfants en cosmonautes», remarque-t-il.

Terminologie à revoir !

« Le Courrier MERCREDI 13 JANVIER 2016 »
« Comme ses confrères des autres cantons, Bernard Haenggeli a adapté son enseignement aux changements introduits dans l'OCR. «La marche arrière reste bien sûr au programme car c'est indispensable pour se parquer par exemple ou pour se dégager d'une ruelle étroite où on ne peut plus passer, autant pour le conducteur de véhicule léger que de fourgonnette ou poids lourd», ajoute le maître d'auto-école. «On constate que cette manœuvre met souvent les élèves conducteurs en difficulté. Aller droit et ne pas louvoyer s'avère compliqué pour eux, surtout pour LES FILLES.»

Il y a aussi des hommes peu doués pour cette technique, quelle serait la conclusion de Monsieur le Moniteur ? : Surtout pour les enfants !

Dans la même veine, tout aussi horripilante, dans son émission « Dans la peau d'un chef », le pâtissier Christophe Michalak, se permet systématiquement d'interpeller les candidates par un LES FILLES.

Bravo l'Allemagne

Le 1er janvier 2016, l'Allemagne a introduit des quotas féminins de 30% dans les conseils d'administration des sociétés cotées en bourse. Une décision qu'on ne peut que saluer, dans la perspective de la diversité des genres! Mais quels sont les arguments en faveur des quotas féminins?

Respect versus violences

Afin d'éviter que le recours à la violence s'ancre dans les comportements et compromette les relations amoureuses et familiales à l'âge adulte, le Conseil d'Etat vaudois a intégré à son « Plan d'action stratégique de lutte contre la violence domestique » la prévention précoce dans les relations de couple chez les jeunes en promouvant le programme « Sortir Ensemble Et Se Respecter ». Celui-ci a été évalué au sein de plusieurs institutions en contact avec les jeunes (centres de loisirs, centres de prévention, foyers, structure pour le perfectionnement scolaire) entre 2013 et 2015. Parfaitement en accord avec les politiques développées dans le canton, SE&SR a touché plus de 300 jeunes, confrontés ou non à des problèmes de violence de couple.

Halte aux lâchers de ballons *par Viviane Schusselé*

Rien qu'en France un million de ballons sont lâchés pour des mariages, des fêtes, des causes humanitaires, de la publicité

Les organisateurs de ces manifestations ont-ils réfléchi à l'endroit où vont finir toutes ces baudruches dégonflées et leurs attaches. On les retrouvera dans les champs, les forêts, les rivières, les lacs, les fleuves et pour finir dans la mer où ils vont grossir la masse de tous les plastiques de nos sociétés de consommation.

Les tortues les avalent et en meurent, idem pour les poissons. Les oiseaux s'empêtrent dans les attaches et meurent de ne plus pouvoir voler.

Il existe des ballons en latex, prétendument biodégradables diront les inconditionnels, mais ceux-ci peuvent mettre jusqu'à 5 ans avant de se dégrader naturellement, donc ils ont largement le temps de faire des dégâts.

Ce thème n'est pas féministe, je vous le concède, mais l'environnement et la protection de la faune nous concerne.

Photos http://balloonsblow.org

Les pubs que vous ne verrez plus jamais tome IV *par Viviane Schusselé*

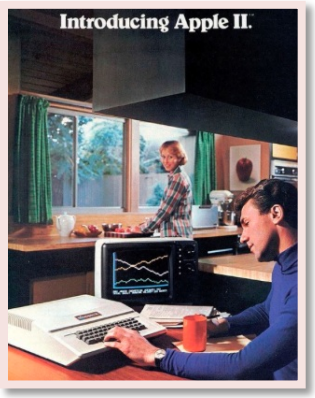

Annie Pastor, ancienne rédactrice en chef adjointe de l'Echo des Savanes a publié de nombreux livres sur les publicités.

Ces livres ne sont pas des BD mais des recueils de publicités.

Dans le tome IV consacré à la Femme on réalise comment nous étions perçues dans les années 1920 à 1970.

Ces images vieillottes, machistes et sexistes sont d'un autre temps me direz-vous, non, Annie Pastor pourrait éditer un tome V allant de 1980 à nos jours.

Images : Deux extraits du tome IV.

Cinéma *par Clémence Capt*

Si vous désirez voir un beau documentaire, le film DEMAIN vous charmera, il vous permettra d'envisager l'avenir écologique de la planète différemment. Les auteurs Mélanie Laurent (*photo*) et Cyril Dion ont parcouru le monde pour rencontrer des personnes de tous bords, qui ont en commun d'envisager l'avenir de notre civilisation sous un angle différent. Elles nous font entrevoir la possibilité de changer le cours de l'histoire en grignotant peu à peu la civilisation du veau d'or avec tous ses inconvénients.

Ces gens se battent pour une société plus respectueuse de tous les êtres vivants. La diversité des approches pour améliorer la vie sur Terre est impressionnante, difficile d'en faire une synthèse, il faut voir ce film, c'est une bouffée d'espoir.

Autre film, LA VACHE. Jacqueline, la vedette est une très belle vache qui ressemble à nos schwytzoises, mais avec une robe brune.

Elle se rend à pied d'un petit village algérien au salon de l'agriculture à Paris, accompagnée de son propriétaire. Il est aux petits soins pour sa Jacqueline chérie, c'est très touchant.

Ce film fait du bien, il met du baume à l'âme ! Il est à voir.

ADF-Vaud

Rédaction : Comité ADF-vaud
Mise en pages : Viviane Schusselé, adf-vaud@bluewin.ch
Envoi Gazette : Membres du Comité et **r**osa **c**anina
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie offset Ph. Afonso

Demande d'adhésion à l'ADF-Vaud (cotisation annuelle CHF 40.-)
CCP 10-725-4 Banque cantonale vaudoise CH66-0076 7000 S531-1443 0

N'oubliez pas que le transfert électronique entre banques est gratuit alors que les payements faits au guichet de la poste nous coûtent CHF 1.50.

A envoyer à Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon
Tél. 024 499.22.92 E.mail : adf-vaud@bluewin.ch